



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

terrorisme

Question écrite n° 69543

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite connaître de M. le ministre délégué à la santé le bilan financier des fausses alertes à la maladie du charbon. En effet, appliquant le principe de précaution, la France n'a pas hésité à prendre en charge toutes les personnes pouvant avoir été touchées par cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69543

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6716